



**COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL**

1ER EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 30 SEPTEMBRE 2025

La séance est conduite par le Président, Monsieur Frédéric Duc.

Le Conseil Général de Donneloye

- Vu le préavis no 06/2025 présenté par la Municipalité,
 - entendu le rapport de la commission des Finances et Gestion et de la commission ad hoc
 - considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour, décide
1. d'accepter un crédit d'investissement de CHF 190'000.00 pour le remplacement du chauffage à mazout par une PAC géothermie avec panneaux photovoltaïques à la grande salle de Donneloye.
 2. de financer la dépense par un emprunt aux meilleures conditions du moment.

Le Président

Frédéric Duc



la secrétaire :

Murielle Jaquier

